

Annick GREMY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT de l'AIN
Mairie de GRIÈGES



Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 001-210101796-20240521-202423-DE

SLO ✓

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation : 13 mai 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 21 MAI 2024
2024 / 23**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt et un du mois de mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, Mme SANDRIN Annie, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine M. DESMARIS Ginette, M. DURAND Paul, M. LAMPS Arnaud, M. MANIGAND Hervé, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy.

Excusés : M. BOUQUET Frédéric, M. PACCOUD Christian, Mme PALLOT Irène.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Projet de réhabilitation de l'ensemble bâti « Salle Polyvalente – Restaurant Scolaire » et création d'une garderie périscolaire – Approbation du programme de travaux

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que dans le cadre de sa politique de transition écologique et d'amélioration du service public des usagers du service périscolaire, la Commune de Grièges a souhaité engager une réflexion pour étudier la réhabilitation énergétique de l'ensemble bâti « Salle Polyvalente – Restaurant Scolaire » ainsi que la création d'une garderie périscolaire ;

Considérant que ce bâtiment nécessite une réhabilitation énergétique globale ;

Considérant que le nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires est en augmentation et qu'il est nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil, que ce soit du restaurant scolaire ou de la garderie ;

Considérant qu'après réalisation des premières études, un projet de réhabilitation énergétique de l'ensemble du bâtiment, ainsi que la création d'une garderie et l'extension du restaurant scolaire se dessine comme décrit ci-dessous :

Réhabilitation énergétique de l'ensemble du bâtiment
Mises aux normes SSI + électricité
Rafratchissement, embellissement et équipements de la salle polyvalente
• Suppression du parquet et uniformisation du sol
• Rafratchissement des peintures
• Rénovation des sanitaires
• Sonorisation Révision du limiteur de bruit
• Matériel de projection (écran déroulant + projecteur)
• Abaissement de la scène, suppression du rebord et accès par l'avant
• Révision du rideau de scène et des rideaux de coulisses
• Prévoir un lave-vaisselle au bar

Extension restaurant scolaire
Création garderie
Aménagement extérieur (sécurisation et création préau)
Tranche optionnelle 1: solarisation de la toiture (sous réserve étude structure)
Tranche optionnelle 2: suppression des piliers dans la salle polyvalente (selon étude structure)

Considérant que la maîtrise d'ouvrage sera déléguée à la Communauté de Communes de la Veyle qui apportera un appui technique pour la réalisation de l'opération ;

Considérant que le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Plan de financement prévisionnel- réhabilitation énergétique de l'ensemble du bâtiment, aménagement périscolaire (extension restaurant scolaire et création d'une garderie)	
TOTAL HT TRAVAUX	2 380 000 €
Total TRAVAUX réhabilitation énergétique et mises aux normes	1 190 000 €
Total TRAVAUX extension et aménagement périscolaire	810 000 €
Total TRAVAUX Embellissement et équipements de la salle des fêtes	380 000 €
TOTAL HT MOE et études diverses	
MOE Réhabilitation énergétique	150 000 €
MOE Périscolaire	100 000 €
MOE divers	50 000 €
Etudes diverses (diag amiante, SPS, CT, études géotechniques, OPC...)	70 000 €
Total opération	2 750 000 €
Opération réhabilitation énergétique	
MOE	150 000 €
études diverses	35 000 €
TRAVAUX	1 190 000 €
TOTAL Opération réhabilitation énergétique	1 375 000 €
Opération périscolaire	
MOE	100 000 €
études diverses	25 000 €
TRAVAUX	810 000 €
TOTAL Opération périscolaire	935 000 €
Opération Embellissement et équipements de la salle des fêtes	
MOE	50 000 €
études diverses	10 000 €
TRAVAUX	380 000 €
TOTAL Opération Embellissement et équipements de la salle des fêtes	440 000 €

Annick GREMY
Mairie de GRIEGES



Envoyé en préfecture le 27/05/2024

Reçu en préfecture le 27/05/2024

Publié le 27/05/2024

ID : 001-210101796-20240521-202423-DE

FINANCEMENT	
MOE fond chêne - ACTEE 3	52 500 €
DETR -réhabilitation énergétique	119 000 €
DETR - extension périscolaire	81 000 €
DETR embellissement salle polyvalente	38 000 €
Département -transition écologique	275 000 €
Département équipements structurants	140 250 €
Département équipements de proximité (à déposer en 2025 pour travaux en 2026)	75 000 €
Région	25 000 €
Fond vert rénovation énergétique	
Fond vert périscolaire	
Total subventions	805 750 €
reste à charge avant fond de concours	1 944 250 €
Fonds propres	1 944 250 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le programme de l'opération tel que susmentionné et engagera les crédits correspondants aux budgets 2024, 2025 et 2026 ;

AUTORISE le MAIRE à engager les études pour la réalisation de ce programme.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY